

# AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE

Selon FDE&S CONFORME à NF P01-010

FDE&S éditée en mai 2008

PRODUIT : Fenêtres et portes-fenêtres en PVC à double vitrage

REFERENCES : SNEP et UFME

## Caractérisation du produit

Définition de l'unité fonctionnelle (UF) :

« Un (1) m<sup>2</sup> de surface d'ouverture d'un bâtiment, fermé par une fenêtre-type ou une porte-fenêtre-type, en PVC et à double vitrage, pendant une annuité.

Sont inclus :

- les emballages de distribution
- les produits complémentaires suivants : *accessoires de pose en acier*
- les chutes lors de la mise en œuvre

- Durée de vie typique (DVT) : 30 ans

- Caractéristiques techniques non contenues dans l'UF : *réaction au feu : M1 ou M2 et B ou C*

- Contenu (selon position AIMCC n° 3-07) :

- principaux constituants :
  - Profilé PVC 37%
  - Double vitrage 55%
  - Acier 8%
- substances dangereuses (Dir 67/548) :

- sels de plomb ..... 0,75 %

## Contribution du produit à l'évaluation des risques sanitaires et de la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Contribution du produit		Expression
A l'évaluation des risques sanitaires	Qualité sanitaire des espaces intérieurs	Contamination fongique : une menuiserie PVC représentative classée « produit inerte » F (test CSTB) Emission de gaz : une menuiserie PVC représentative a obtenu le meilleur classement « produit C+ » (test CSTB)
	Qualité sanitaire de l'eau	Sans objet.
À la qualité de la vie	Confort hygrothermique	Lambda du PVC = 0,17 W/m.K Performance thermique de la menuiserie PVC : Uf = de 1,3 à 1,8 W/m <sup>2</sup> .K (calcul selon les règles Th U3-1) Performance thermique de la fenêtre PVC à double vitrage : Uw = de 1,1 à 2,6 W/m <sup>2</sup> .K (calcul selon les règles Th U3-1)
	Confort acoustique	Affaiblissement acoustique de la fenêtre jusqu'à 47 décibel
	Confort visuel	Diversité des formes, des textures, des couleurs du PVC
	Confort olfactif	Aucun résultat de mesure de l'intensité d'odeur n'est disponible

## Pour plus de renseignements

- Base INIES : [www.inies.fr](http://www.inies.fr)
- Emetteurs de la FDES :
  - o SNEP et UFME

## Indicateurs environnementaux (cycle de vie total)

N°	Impact environnemental	Valeur par UF pour toute la DVT (30 ans)
1	Consommation de ressources énergétiques	
	Energie primaire totale	1440 MJ
	Energie renouvelable	50,4 MJ
	Energie non renouvelable	1390 MJ
2	Epuisement de ressources (ADP)	0,456 kg équivalent antimoine (Sb)
3	Consommation d'eau totale	1230 litre
4	Déchets solides	
	Déchets valorisés (total)	11,4 kg
	Déchets éliminés :	
	Déchets dangereux	0,057 kg
	Déchets non dangereux	25,8 kg
	Déchets inertes	6,06 kg
	Déchets radioactifs	0,010 kg
5	Changement climatique	63,7 kg équivalent CO2
6	Acidification atmosphérique	0,426 kg équivalent SO2
7	Pollution de l'air	9470 m <sup>3</sup>
8	Pollution de l'eau	52,1 m <sup>3</sup>
9	Destruction de la couche d'ozone stratosphérique	0 kg CFC équivalent R11
10	Formation d'ozone photochimique	0,0527 kg équivalent éthylène

### Notes :

(1) Toutes les informations sont exprimées conformément à la norme NF P01 010 et aux « Consignes de rédaction des résumés des caractéristiques sanitaires et confort des FDE&S pour la Base INIES - 15/02/07 ».

(2) Tous les indicateurs d'impacts environnementaux sont définis et calculés selon la norme NF P01 010 pour l'ensemble du cycle de vie du produit.

(3) L'énergie primaire totale représente la somme de toutes les énergies puisées dans les ressources naturelles (gaz naturel, pétrole, charbon, minéral d'uranium, biomasse, énergie hydraulique, soleil, vent, géothermie...)

Elle comprend donc de l'énergie renouvelable et de l'énergie non renouvelable.

Energie primaire totale = énergie renouvelable + énergie non renouvelable.

Elle se divise aussi en énergie matière (part de l'énergie primaire contenue dans le produit ou l'usage Calorifique Intérieur - PCI) et en énergie procédé (part de l'énergie primaire utilisée dans les procédés de fabrication de fonctionnement et de transport du produit sur l'ensemble de son cycle de vie).

Energie primaire totale = énergie matière + énergie procédé

L'« énergie grise » qui n'a pas de définition normalisée ne figure pas dans la norme NF P01 010.

(4) L'indicateur « changement climatique » fourni par l'étiquette FDE&S renseigne sur l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre qui interviennent au cours des différentes étapes du cycle de vie du produit, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie.

Il peut donc être considéré comme un « Bilan carbone du cycle de vie du produit calculé conformément à la norme NF P01 010 ».